



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT DU CIAR-MALI
Année académique 2024-2025

Je, soussigné(e),

Prénoms et NOM :

Admis(e) dans le parcours :

☐ Intelligence Artificielle et Robotique

☐ Mécanique

déclare par la présente avoir reçu, lu et compris l'intégralité du **Règlement Intérieur du Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique du Mali (CIAR-Mali)**.

En procédant à mon inscription définitive, je m'engage solennellement, pour toute la durée de mon cursus au sein de l'établissement, à respecter sans réserve l'ensemble des dispositions de ce règlement, ainsi que toutes les instructions et notes de service émanant de la Direction Générale et du personnel du CIAR-Mali.

Je m'engage notamment à :

1. **Respecter les valeurs et principes du Centre (Art. 2) :** Faire preuve de neutralité, de respect envers toutes les personnes (personnel, autres étudiants, visiteurs), de tolérance et d'ouverture d'esprit, en contribuant à un environnement d'étude sain, collaboratif et exempt de toute forme de discrimination ou de prosélytisme.
2. **Faire preuve d'intégrité académique (Art. 8) :** M'interdire toute forme de fraude, tentative de fraude ou plagiat lors des évaluations, des examens et dans tous les travaux académiques. Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes des examens et le code de la propriété intellectuelle.
3. **Observer les règles d'hygiène et de sécurité (Art. 4) :** M'abstenir de fumer ou devapoter dans les locaux, de consommer ou d'introduire de l'alcool et des substances illicites, et de respecter toutes les consignes de sécurité affichées.
4. **Préserver le patrimoine de l'établissement (Art. 4 & 5) :** Utiliser avec soin le matériel, les équipements et les infrastructures mis à ma disposition et respecter la propreté des locaux, notamment en utilisant les poubelles prévues à cet effet.

5. **Me conformer aux règles d'accès et de conduite (Art. 5)** : Être en mesure de présenter ma carte d'étudiant à toute demande du personnel habilité, et adopter un comportement digne et respectueux en tout temps et en tout lieu au sein du Centre.
6. **Respecter les procédures administratives (Art. 6 & 15)** : Suivre les canaux officiels pour toute communication, respecter les zones d'affichage autorisées et m'abstenir de toute distribution ou affichage à caractère commercial, politique ou injurieux.

Je reconnais avoir été informé(e) que tout manquement à l'un de ces engagements ou à toute autre disposition du Règlement Intérieur m'expose à des **sanctions disciplinaires (Art. 11)**, pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion définitive de l'établissement.

Je m'engage à honorer par ma conduite l'image et la réputation d'excellence du CIAR-Mali.

Fait à Kati, le / / 2025

Lu et approuvé

Signature